

Politique

ABDELILAH BENKIRANE : L'ISLAMISME À L'ÉPREUVE DU POUVOIR

Julien Lariège

Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient | « Les Cahiers de l'Orient »

2016/4 N° 124 | pages 31 à 40

ISSN 0767-6468

ISBN 9791095992028

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2016-4-page-31.htm>

Pour citer cet article :

Julien Lariège, « Abdelilah Benkirane : l'islamisme à l'épreuve du pouvoir », *Les Cahiers de l'Orient* 2016/4 (N° 124), p. 31-40.
DOI 10.3917/lcdlo.124.0031

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient.

© Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Abdelilah Benkirane: l'islamisme à l'épreuve du pouvoir

par Julien Lariège*

Si le Maroc bénéficie toujours d'un intérêt particulier dans les médias français, Abdelilah Benkirane y reste un inconnu: de rares chroniques ont été accordées au Premier ministre marocain, pourtant islamiste. Pour les Marocains cependant, il est l'un des hommes politiques les plus influents. Comment expliquer ce paradoxe? Ancien militant d'un mouvement clandestin projetant de renverser la monarchie pour instaurer un État islamique « authentique », il est désormais Premier ministre du roi Mohammed VI – son parcours n'est pas, loin s'en faut, anodin. Reste que son mandat à la tête du gouvernement depuis 2011 n'est pas évoqué en France: c'est un mandat « sans histoire ». Son accession à de telles fonctions est pourtant révélatrice des profondes mutations politiques ayant marqué le Maroc durant ces trente dernières années et des limites d'une stratégie politique fondée sur la conciliation.

Né à Rabat le 2 avril 1954, Abdelilah Benkirane entame son parcours militant dans les années 1970 en milieu étudiant, au contact d'islamistes radicaux favorables à une lutte frontale contre le pouvoir monarchique. Après ses études secondaires

* Politologue et spécialiste du Maghreb, Julien Lariège est l'auteur de l'ouvrage *Islamistes algériens au cœur de l'Europe* (Éditions Ellipses, 2006) et a contribué au *Dictionnaire mondial de l'islamisme* (Plon, 2002).

effectuées au lycée des Orangers, dans sa ville natale, il s'inscrit dans une filière scientifique à l'université Mohammed V de Rabat. Pieux, opposé à l'influence des étudiants se réclamant du marxisme – très présents durant ces années sur les campus marocains – il intègre en 1976 un groupe islamiste clandestin : *Al Chabiba al islamiya* (« la Jeunesse islamique »). Une fois obtenus une licence en physique et un diplôme en ingénierie mécanique, Abdelilah Benkirane prend progressivement ses distances avec l'organisation clandestine dans laquelle il milite, frappée par une série d'opérations de police.

Une place singulière dans l'échiquier politique

En 1979, il débute une carrière dans l'enseignement en tant que professeur de physique à l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) de Rabat. À cette époque, il critique les options du principal responsable d'*Al Chabiba*, Abdelkrim Moti'i, réfugié à l'étranger. En dépit de sa rupture avec la Jeunesse islamique, Benkirane est l'objet d'une surveillance étroite des autorités : il est arrêté et brièvement détenu dans un commissariat à Rabat, puis transféré dans une prison à Casablanca, d'où il est libéré après deux mois de détention. Benkirane reprend ses activités professionnelles sans pour autant renoncer à son engagement politique : en 1983, aux côtés d'autres militants islamistes en rupture de ban avec *Al Chabiba*, dont Abdallah Baha et Mohammed Yatim, il fonde une nouvelle organisation : *Al Jama'a al Islamiya*, qui se démarque par son refus de tout affrontement avec la monarchie, dont il reconnaît la légitimité. Dans la clandestinité, faute de statut officiel, le mouvement recrute prioritairement dans les milieux étudiants et crée un hebdomadaire intitulé *Al Islah* (« La Réforme ») afin de défendre et propager ses idéaux politiques et religieux. Bien que cette publication affiche le refus de toute violence en matière politique, elle est néanmoins interdite en 1990, et le mouvement en diffuse une autre : *Ar Raya* (« L'Étendard »).

Abdelilah Benkirane est persuadé qu'il faut aboutir à un compromis avec le Palais, pour pouvoir exercer publique-

ment sans difficulté son engagement politique et promouvoir les bases d'une nouvelle société fondée sur valeurs de l'islam. Multipliant les gages de sa loyauté vis-à-vis du pouvoir, il marque sa volonté de soutenir la politique royale sur la marocanité du Sahara, afin d'intégrer le jeu politique officiel. Parallèlement, il sollicite en vain, à plusieurs reprises, la légalisation du mouvement. Toutefois, il obtient une première consécration politique en 1992 en obtenant la reconnaissance officielle d'une association qu'il a créée: *Al Islah wal Tajdid* (« Réforme et renouveau »). Fort de ce succès, il sollicite quelques mois plus tard l'agrément d'un nouveau parti politique à tonalité islamiste, sous la dénomination de Parti du renouveau national, mais se heurte à un refus du palais.

La politique d'ouverture menée par Abdelilah Benkirane et les cadres du mouvement est marquée par des limites claires, dans l'esprit de ces initiateurs, et en premier lieu s'agissant de la politique familiale et du statut de la femme. Dans un discours au peuple marocain, le 20 août 1992, le roi Hassan II déclare envisager une réforme en s'adressant directement à la femme marocaine; il crée à cet effet une commission spéciale chargée de proposer des aménagements sur le code de statut personnel, dont les propositions, jugées trop libérales, déplaisent aux islamistes. Au nom de son mouvement, Abdelilah Benkirane intervient publiquement à plusieurs reprises en des termes tranchants pour défendre les valeurs islamiques et appeler au soutien des oulémas. Afin d'obtenir des appuis et de tisser des réseaux, il entretient des contacts avec des cadres de partis officiels, notamment avec le plus ancien des partis marocains, *l'Istiqlal* (« L'Indépendance »), dont certains responsables sont réputés pour leur conservatisme religieux. En 1994, il participe avec d'autres militants islamistes à des réunions et colloques en présence de formations politiques de gauche comme l'OADP (Organisation de l'action démocratique populaire). Deux ans plus tard, *Al Islah wal Tajdid* fusionne avec une autre organisation, *Rabitat al Mustaqbal* (« la Ligue de l'Avenir »), dirigée par une autre figure de l'islamisme marocain, Ahmed Raïssouni. La nouvelle organisation, dénommée *Harakat al Tawhid wal Islah*

(« Mouvement de l'unicité et de la réforme ») mène des activités à la fois religieuses et politiques.

Face à la montée de l'islamisme et du péril terroriste, Hassan II, Commandeur des croyants¹, décide d'une politique d'ouverture, en autorisant l'intégration d'une partie de la mouvance islamiste dans le champ politique officiel. Benkirane, de même que les autres cadres du mouvement, dont Ahmed Raïssouni, est autorisé à adhérer à un parti à faible audience : le Mouvement populaire démocratique et constitutionnel (MPDC), dirigé par le Dr Abdelkrim Al Khatib, un chirurgien devenu ministre peu après l'indépendance, connu pour être un proche du roi. À la suite d'un congrès extraordinaire tenu le 2 juin 1996, plusieurs cadres islamistes intègrent la direction du parti, dont Abdelilah Benkirane, qui en devient secrétaire général adjoint. Il débute alors une carrière politique, avec l'aval du roi, qui garde cependant la haute main sur l'activité politique du pays. Aux yeux du Palais, cette reconnaissance a pour vertu de diviser la mouvance islamiste et de réduire l'influence de l'un des plus fervents opposants à la monarchie : l'islamiste Abdessalam Yassine, qui bénéficie d'une audience non négligeable et dirige un mouvement clandestin très actif, notamment dans le nord du pays : *Al Adl wal Ihsan* (« Justice et bienfaisance »).

Un opposant conciliant

Le MPDC est rapidement contrôlé, à la suite d'adhésions massives de cadres du Mouvement de l'unicité et de la réforme (MUR), qui n'a pas cessé ses activités, notamment religieuses. Abdelilah Benkirane ne se présente pas aux élections législatives de 1997, pourtant marquées par la percée du MPDC, qui obtient 9 élus. Cependant, il apparaît pour la première fois publiquement devant les médias nationaux et internationaux, en représentant son organisation dans l'enceinte du ministère de l'Intérieur lors de la proclamation des résultats,

1. La dynastie alaouite, dont le roi du Maroc est l'héritier, descendrait de Ali, cousin et gendre du Prophète Mohammad, par son fils aîné Hassan. L'article 41 de la Constitution marocaine fait donc du souverain le Commandeur des croyants, de ce fait responsable du domaine religieux (NdIr).

le 14 novembre 1997. Il devient dès lors un interlocuteur régulier bénéficiant d'une notoriété nationale.

Le MPDC change de dénomination pour devenir *Hizb al Adl wal Imma* (« Parti de la justice et du développement »). Abdelilah Benkirane et les autres cadres du parti, notamment les parlementaires Mustapha Ramid et Saad Eddine Othmani, respectivement élus à Casablanca et Fès, font valoir leur volonté de respecter le jeu démocratique, tout en refusant d'évoquer l'application de la *charia* afin de ne pas se heurter au roi, chef spirituel du royaume. Directeur du quotidien arabophone *Al Tajdid* (« Le Renouveau »), proche du Mouvement de l'unicité et de la réforme (MUR) dont il est issu, Benkirane occupe par ailleurs les fonctions de président du Conseil national du PJD. Il défend très régulièrement les positions du parti sur la promotion des valeurs familiales et marque son opposition à une réforme du statut personnel, jugée comme non conforme aux valeurs islamiques.

Désigné candidat du PJD à l'occasion des élections législatives de 2002, Benkirane est élu à la Chambre des représentants et sa circonscription, Salé-Médina, devient son fief électoral. Son organisation, qui aspire à incarner une nouvelle élite vertueuse et compétente, devient la troisième force du pays à la Chambre, avec 42 élus. Au sein de l'opposition, Abdelilah Benkirane fustige publiquement la politique culturelle mise en place par les différents gouvernements et dénonce en particulier l'organisation de concerts internationaux qui favorisent, selon lui, la licence sexuelle et les comportements déviants. Devenu l'une des personnalités les plus influentes de la scène politique, il est l'objet de rumeurs incessantes ; sa notoriété dérange et provoque des attaques proférées par d'autres organisations islamistes, des accusations portant sur son passé militant des années 1970 et 1980 et sur ses rapports avec les services de renseignements marocains.

Dans un contexte international marqué par le terrorisme, à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le PJD offre une vitrine modérée de l'islamisme marocain. Abdelilah Benkirane condamne le terrorisme et les attentats perpétrés au Maroc, notamment ceux de Casablanca, com-

mis le vendredi 16 mai 2003 par des jeunes marocains originaires d'un faubourg périphérique composé de bidonvilles, Sidi Moumen. À la Chambre des représentants, il vote le 29 mai suivant la loi antiterroriste présentée aux parlementaires, qui prolonge la durée des gardes à vue et double les peines prévues en la matière. À l'occasion des municipales de septembre 2003, le parti privilégie l'apaisement et décide de présenter des candidats dans 18 % des circonscriptions seulement. Benkirane et les autres responsables du PJD élaborent une nouvelle stratégie politique, qu'il désigne comme fondée sur « une démarche progressive » et refusent l'appellation de parti islamiste pour évoquer plutôt un « parti à référentiel islamique ». Le secrétaire général intervient notamment pour l'élaboration et la négociation de coalitions municipales. À Casablanca, un accord local est scellé avec le parti Union constitutionnelle, et le PJD siège au sein de l'exécutif en soutenant le nouveau maire. Lors des élections législatives de 2007, Abdelilah Benkirane est réélu sans encombre dans son fief de Salé-Médina. Il quitte ses fonctions de directeur de la publication du quotidien *Al Tadjid* en décembre. Lors de la tenue du sixième congrès du PJD, en juillet 2008, il est élu secrétaire général du parti, obtenant 684 voix contre 495 pour son rival Saad Eddine Othmani.

Benkirane tente désormais de sceller de futures alliances dans l'optique de constituer une coalition de gouvernement. C'est dans ce cadre qu'il négocie un accord de partenariat avec l'Union socialiste des forces populaires (USFP) à l'occasion des élections communales. Par ailleurs, il ne cesse de fustiger en 2010 le Parti authenticité et modernité (PAM) créé et animé par un ancien proche de Mohammed VI, Fouad Ali El Himma, qu'il soupçonne de bénéficier d'un traitement de faveur. Se gardant de viser directement le monarque, il réserve ses attaques aux conseillers et à des fidèles du roi.

Durant les révoltes arabes, alors que le Maroc est marqué par des mouvements de contestation relayés par une coalition d'organisations, dont les islamistes de Justice et bienfaisance, 120 000 Marocains participent le 20 février 2011 à des manifestations dans plus de 50 localités. Les dirigeants du PJD, dont Abdelilah Benkirane, interviennent sans s'asso-

cier aux rassemblements, appelant au calme et plaidant pour un compromis et des réformes politiques. Ce positionnement contribue à renforcer le PJD, désormais considéré par le Palais comme un interlocuteur privilégié, apte à contribuer au maintien de la paix sociale, dans un contexte marqué là encore par des attentats. Le 28 avril 2011, un attentat perpétré sur la place Jamaa el Fna à Marrakech provoque le décès de dix-sept personnes, dont huit Français.

Le roi propose un projet de révision de la Constitution et n'est désormais plus opposé à des changements politiques d'envergure à l'occasion des élections législatives. Pour Abdelilah Benkirane et les dirigeants du PJD, le contexte national et international peut être l'occasion d'une victoire politique majeure. Ils décident d'accompagner le projet de révision constitutionnelle du monarque, qui confie de nouvelles prérogatives au Premier ministre, en se contentant d'émettre quelques réserves. Le projet définitif est salué par le PJD. Abdelilah Benkirane, qui s'oppose publiquement à l'inclusion de l'amazigh (ou berbère) comme langue nationale dans la Constitution, appelle à voter oui au référendum organisé le 1^{er} juillet 2011. À l'occasion des élections législatives du 25 novembre 2011, il mène la campagne pour son parti tout en se présentant à nouveau comme candidat dans la circonscription de Salé-Médina, où il est réélu sans difficulté. Le PJD remporte le scrutin avec 27 % des suffrages exprimés et obtient 107 sièges à la Chambre des représentants². Le parti islamiste devance largement l'Istiqlal, deuxième formation avec 15 % des suffrages et 60 sièges. En conformité avec les dispositions de la nouvelle Constitution, le PJD, première formation politique du royaume, doit être chargé de la confection d'une nouvelle majorité. Le choix d'Abdelilah Benkirane, secrétaire général du parti, pour diriger le nouveau gouvernement semble s'imposer : reçu par le roi à Midelt, il

2. Le Parlement marocain est bicaméral : depuis la révision constitutionnelle de 2011, la Chambre des représentants comprend 395 membres, élus au suffrage universel direct, et selon un scrutin proportionnel, tous les cinq ans (dont 305 au niveau des circonscriptions locales et 90 sur une base nationale) ; la Chambre des conseillers est désormais composée de 120 membres, élus au suffrage universel indirect pour six ans (Ndlr).

est nommé le 29 novembre 2011. L'exercice est périlleux et le nouveau Premier ministre n'ignore pas les multiples obstacles qui peuvent se présenter.

L'exercice du pouvoir : entre épreuves et réussites

Dans le cadre de ses fonctions, comme tout Premier ministre marocain, Benkirane est soumis à diverses contraintes. Chef de parti, il doit contenter son appareil politique et ménager, voire conforter ses électeurs, tout en se montrant respectueux des prérogatives très importantes du roi. Il doit ainsi rapidement accepter que le souverain nomme les patrons des grandes entreprises dites stratégiques, qui échappent de fait au contrôle du gouvernement; une loi organique est prise sur ce point. Dès le début de son mandat, le Premier ministre veille donc à ne pas heurter Mohammed VI. Par ailleurs, il doit être également attentif et conciliant avec ses partenaires de la coalition gouvernementale. En raison d'un mode de scrutin intégrant la proportionnelle, aucune formation dominante, comme le Parti de la justice et du développement lors des législatives, n'est capable de s'abstenir de la recherche d'alliances supposant des compromis et des tractations parfois incessantes pour éviter des ruptures. Le gouvernement qui se présente aux suffrages des électeurs en octobre 2016 a été composé avec d'autres formations politiques siégeant à la Chambre des représentants et apportant leur soutien pour la composition d'une majorité lors des votes – notamment le Rassemblement national indépendant (RNI), et le Parti du progrès et du socialisme (PPS). Ses partenaires sont incontournables et de fait exigeants. Lors de la composition du premier gouvernement Benkirane, un compromis avait été trouvé avec l'Istiqlal, deuxième parti de la Chambre. Une alliance éphémère: l'Istiqlal a annoncé en 2013 la rupture et son entrée dans l'opposition. Pour pallier ce retrait et éviter de nouvelles élections, le Premier ministre a été contraint de négocier l'intégration du RNI, formation qui ne siégeait pas au gouvernement.

En tant que Premier ministre, comme ses prédécesseurs du reste, Abdelilah Benkirane est par ailleurs confronté à « l'inter-

ventionnisme » des conseillers du roi, qu'il a par le passé souvent critiqués publiquement en utilisant des vocables comme « crocodiles » ou « fantômes ». L'élaboration d'une politique au quotidien relève dans ces conditions de l'équilibrisme. Dans le dernier gouvernement Benkirane, certains ministères « stratégiques », comme celui des Affaires étrangères et de la Coopération, celui de l'Intérieur et celui des Habous et des Affaires islamiques, n'ont pas été confiés à des islamistes du PJD. Force est de constater que les domaines de compétence concernés relèvent directement du roi, Commandeur des croyants, véritable responsable de l'ordre public et des relations avec les autres États. La seule lecture de la composition du gouvernement, fruit de tractations minutieuses, permet de relever les limites et les contraintes de l'exercice de son chef. Dans ces conditions, quelle a été l'action d'Abdelilah Benkirane durant ces cinq années ?

Son mandat a été marqué par quelques réformes, dont celle, récente, de la modification de l'âge de la retraite. Le projet, destiné à « assurer la pérennité du système », prévoit une augmentation progressive sur trois ans de l'âge de la mise à la retraite à soixante-trois ans, ainsi qu'une hausse des cotisations. Cette mesure a été à l'origine de divers mouvements de contestation, de la part des fonctionnaires comme des syndicats, le gouvernement insistant sur la montée prévue du seuil minimal des pensions. Plus globalement, la politique économique et sociale menée, d'inspiration libérale, est contestée par l'opposition, principalement de gauche, qui pointe une baisse du taux de croissance et une hausse importante des déficits.

L'enseignement et la défense de la langue arabe sont un marqueur politique très important pour tout parti islamiste. L'arabe étant une langue sacrée, l'arabisation et l'islamisation sont donc intimement liées. En octobre 2015, des querelles au sein même du gouvernement ont été reprises publiquement, suite à l'adoption par le ministère de l'Éducation nationale d'une mesure phare portant sur le retour du français comme langue d'enseignement de matières scientifiques. Lors d'une séance à la Chambre des conseillers – deuxième chambre du Parlement – le 1^{er} décembre 2015, Abdelilah Benkirane cri-

tique sévèrement le ministre concerné, Rachid Belmokhtar, et annonce une suspension de la mesure. Le roi désavoue toutefois son Premier ministre par une décision rendue publique le 10 février 2016, ce qui constitue une défaite politique importante pour le chef du gouvernement et les responsables du PJD. Le français est alors à nouveau enseigné dans trois disciplines majeures : mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles. L'arabisation avait été menée à son terme en 1989, et le français avait le statut de langue étrangère, de nombreux islamistes maghrébins privilégiant l'apprentissage de l'anglais. Cette mesure est un symbole fort : prise durant le mandat d'un Premier ministre islamiste, elle témoigne de l'emprise du roi sur la vie politique marocaine et des limites de la stratégie politique menée par le PJD et son secrétaire général. Pourtant, en dépit des fortes tensions, l'épisode n'a pas conduit à un divorce notable. Les cadres du PJD fustigent en privé le lobby francophone mais refusent d'entrer en conflit direct avec Mohammed VI.

En attendant le verdict des urnes, le 7 octobre 2016, Abdelilah Benkirane a renforcé son emprise sur le parti. Selon les statuts de l'organisation, le nombre de mandats de secrétaire général est limité à deux : il devait donc cette année mettre un terme à son exercice. Lors d'un congrès extraordinaire du PJD organisé le 28 mai 2016 à Rabat, il a obtenu par une motion le report de son mandat de secrétaire général et de celui des autres dirigeants, afin de pouvoir mener à bien les prochaines élections. En cas de victoire, ses partisans militent pour une modification des statuts du PJD...

Sources de cet article, outre la presse francophone marocaine :

- François Burgat, *L'Islamisme au Maghreb*, Karthala, 1988.
- Mohammed Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Presses de Sciences Po, 1999.
- Malika Zeghal, *Les Islamistes marocains*, La Découverte, 2005.
- Pierre Vermeren, *Le Maroc de Mohammed VI, La transition achevée*, La Découverte, 2009.
- Hassan Aourid, *L'Impasse de l'islamisme, cas du Maroc*, Rabat, 2015.